

COMPTE-RENDU DU CODIR DU LUNDI 12 OCTOBRE 2020

Le lundi 12 octobre s'est déroulé un CODIR de l'ASUL 8 Tennis de Table par visio-conférence sous la présidence de Monsieur FERRIERE Sylvain. Ce CODIR doit permettre de faire un point sur la reprise des activités du club à partir du 19 mai pour les jeunes et début juin pour les adultes.

ETAIENT PRESENTS :

- **Membres du Comité Directeur**

M. FERRIERE Sylvain : Président
M. CORSINI Laurent : Vice-Président
M. WATTRE Nicolas : Vice-Président
M. CHAVEROT Gilbert : Trésorier
M. FICHANT Jean-François : Secrétaire
M. FRACHEBOIS Julien : Membre du Comité Directeur
M. PAILLE Remy : Membre du Comité directeur - Responsable du Pôle Loisir

- **Entraîneur(s) invités**

M. HELBERT Hugo
M. VEDAPODAGOM Quentin

- **Membres du Conseil Directeur excusés**

Mme GONZALES Claudine : Membre du Comité directeur
M. BERGMANN Paul : Membre du Comité Directeur – Gestion des équipes

La séance a commencé à 19h.

L'ordre du jour de cette réunion était le suivant :

- 1) Bilan financier
- 2) Situation début de saison 2020-2021
- 3) Assemblée Générale
- 4) Divers

1) Bilan financier

Le club enregistre un bilan financier de +15 000 € par rapport à l'année précédente. L'objectif du club dans cette période de pandémie est le maintien à l'équilibre des comptes pour ne pas se



ASUL 8
Tennis de Table
18 rue de la Comtesse d'Angoulême
69600 LYON 8
04 78 00 00 00

retrouver dans la situation d'il y a 3 ans. En simulant le budget à partir des données des premiers mois, le budget serait équilibré sur la saison 2020-2021.

Dans ce contexte, le club réfléchit à demander du chômage partiel pour Hugo concernant la perte d'activité des séances adultes.

L'objectif de ce CODIR est également l'approbation des comptes de la saison 2019-2020 ainsi que le prévisionnel de la saison 2020-2021. **Après présentation des différents documents, le CODIR approuve à l'unanimité les comptes de la saison 2019-2020 et le prévisionnel de la saison 2020-2021.**

2) Situation début de saison 2020-2021

En ce début de saison, la situation sportive est très compliquée avec la crise sanitaire qui est toujours présente. A l'heure actuelle, la première journée du championnat par équipes a pu se tenir mais pas la deuxième. Les déplacements et la réception d'équipes adverses est impossible dans le contexte sanitaire actuel.

Seule notre équipe en entente jouant en Nationale 1 a plus d'obligation et de réflexion pour jouer les matchs lorsque cela est possible. Leur match du samedi 17 octobre sera joué contre Antibes à Saint-Jean.

Pour les entraînements, seuls les adhérents mineurs peuvent avoir accès au gymnase mais pas les adultes. Pour les jeunes, il y a une petite perte sur les échanges avec des jeunes qui jouaient avec les adultes.

Le stage de Toussaint est maintenu.

Si le contexte sanitaire perdure pendant cette saison 2020-2021, une saison blanche est à craindre pour les pratiquants adultes. Par conséquent, comment fidéliser les adhérents adultes pour les retrouver dès que cela sera possible ?

3) Assemblée générale

Dans ce contexte sanitaire incertain, l'ASUL avait prévu d'organiser son Assemblée générale annuelle le 6 novembre 2020. Malheureusement, cette assemblée générale ne pourra pas se tenir à la date prévu donc elle sera annulée avec un report en juin 2021.

Un mail sera envoyé aux adhérents pour les informer de cette décision en leur communiquant l'arrêté préfectoral qui impose des restrictions pour la tenue d'Assemblée Générale. De plus, une communication sera faite sur l'annulation de toutes compétitions qu'elles soient individuelles ou par équipes.



ASUL
Tennis de Table
LYON 9

Même si l'Assemblée générale ne peut pas se tenir en novembre prochain, il est important de réfléchir à la mobilisation de nouvelles personnes dans le Comité Directeur pour le prochain mandat. Remy Paille nous indique qu'il souhaitait prendre du recul et se retirer du Conseil Directeur du club. Parmi les entrants potentiels, Mme PALMER serait intéressé pour entrer dans le Conseil du club. Caroline MADEUF ne souhaite pas rentrer dans le Conseil Directeur mais reste disponible ponctuellement sur des actions comme l'organisation de la journée des filles. Des demandes seront faites à la mère de Céleste et à Franck sur leur volonté d'entre dans la direction du club.

Sylvain informe au Conseil qu'il ne souhaitait pas continuer comme président mais qu'une co-présidence lui semblait possible.

4) Divers

Une demande de stage à l'ASUL a été faite pour développer le côté commercial/sponsoring. Ce stage serait gratuit pour le club et serait de 6 mois à partir de janvier 2021. Cependant, après concertation, le Conseil Directeur a décidé de ne pas donner suite à cette demande car l'encadrement ne pourra pas être réalisé dans de bonnes conditions.

Enfin, un rapprochement du club avec une école sera effectué. En effet, le contact a été pris avec un établissement scolaire, Route de Vienne, pour des rencontres périscolaires à la pause de midi, à un tarif de 20€/heures.

Fait à Lyon, le 20/10/2020

Secrétaire
FICHANT Jean-François



Président
FERRIERE Sylvain

Certifié conforme



ASUL
Tennis de Table
LYON 9